

DFA 3 : « enseigner au cycle 1 et exercer en école maternelle »

les compétences prioritaires de ce dispositif :

- C3 : maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale
- C4 : Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
- C7 : évaluer les élèves
- C9 : travailler en équipe et coopérer

Les compétences complémentaires :

- C1 : agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable
- C2 : maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
- C5 : organiser le travail de la classe
- C6 : prendre en compte la diversité des élèves
- C8 : maîtriser les technologies de l'information et de la communication

Les objets de travail de ce dispositif :

- Le langage au cœur des apprentissages
- Connaissance du développement de l'enfant
- Conception et mise en œuvre de la démarche de projet
- Organisation de l'espace et du temps de la classe
- Accueil et communication avec les élèves, les familles, l'Atsem, les partenaires

Les objectifs de formation du DFA3 :

Ce dispositif a pour fonction de former les professeurs stagiaires à la conception, la mise en œuvre de situations d'enseignement et d'évaluation des apprentissages des élèves en tenant compte des spécificités de ce contexte scolaire organisé pour de jeunes enfants.

Il s'agit de prendre en compte les exigences particulières des élèves de petite, moyenne et grande sections pour accompagner les continuités et les ruptures qui caractérisent l'école maternelle. Ce dispositif insiste sur la démarche de projet, plaçant le langage au cœur des apprentissages, ciment de la liaison entre les différents domaines d'activités définis par les programmes. Le travail sur l'organisation de l'espace et du temps de la classe permet aux professeurs stagiaires d'articuler des moments d'exploration et de jeux, fondateurs d'expériences multiples, avec des moments d'apprentissages plus structurés.

Les horaires de formation du DFA3 :

- Sur le site de formation : 85h
- En lien avec les classes des maîtres formateurs 6h
- En lien avec la classe et l'école où se déroule le stage en responsabilité

Les principes et les modalités de mise en œuvre du DFA3 :

Le dispositif articule, au travers des enseignements sur le site, du stage de pratique accompagnée et du stage en responsabilité, des travaux collaboratifs entre formateurs disciplinaires, formateurs SSH, maîtres formateurs et stagiaires. Il permet, en outre, d'analyser et d'évaluer son enseignement notamment par l'étude, individuelle ou collective, de séances de classe effectivement menées par les professeurs stagiaires.